

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SALIGNAC**

**SEANCE DU 25 MAI 2023**

NOMBRE DE MEMBRES  
EN EXERCICE    PRESENTS    DELIBERANTS  
                  9                    8                    8

CONVOCATION DU 16 MAI 2023

**DELIBERATION N° 09\_2023**

**OBJET DE LA DELIBERATION**

**BONS D'ENTRÉES A LA PALEOGALERIE DE SALIGNAC OFFERT PAR LE CCAS AUX  
HABITANTS DE LA COMMUNE AGES DE 70 ANS ET PLUS**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-sept heures quinze minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de SALIGNAC se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Madame Angélique EULOGE, Présidente.

PRESENTS : Mme Sylvie BLANC, Mme Marie-Magdeleine ESCUYER, Mme EULOGE Angélique, Mme Geneviève FONTIN, Mme Patricia GALANTINI, Mme Cécile MARTINEAU, Mme Annie SOUSSIEUX et M. Gérard MICHEL.

ABSENT : Michel LAUFERON

Mme Geneviève FONTIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

-----  
Madame La Présidente <sup>le</sup> rappelle aux membres du Conseil d'administration, que lors des précédentes réunions du CCAS, il a été envisagé de proposer différentes sorties aux aînés de la commune.

Considérant le budget primitif voté et les propositions qui ont été faites,

Le conseil d'administration,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'offrir une entrée au musée Paléogalerie de Salignac d'une valeur de cinq euros pour chaque habitant de la commune ayant 70 ans ou plus.

L'entrée sera valable du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2023. Les bons d'entrées seront nominatifs, ils seront distribués par les membres du CCAS aux personnes concernées et devront être remis à l'entrée du musée pour justificatif de paiement. Un mandat global sera émis en fin de saison à l'attention de du musée, la dépense sera impactée à l'article 6238.

Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
La Présidente,  
Angélique EULOGE

